

## SÉCURITÉ CIVILE

Le 113<sup>e</sup> Congrès national de la profession vient de se tenir à Pau avec, au cœur des débats, la sensibilisation des jeunes, indispensable au maintien de l'effectif des 200.000 pompiers volontaires.

## Les sapeurs-pompiers confrontés à la crise des vocations

Venu clôturer leur congrès, le week-end dernier, Nicolas Sarkozy n'a pas hésité à s'écarter plusieurs fois de son discours pour exprimer sa vive condamnation des pyromanes et sa haute estime des sapeurs-pompiers. Il a rendu hommage aux soldats du feu déçédés. Le ministre de l'Intérieur venait de signer avec la présidente du Medef, Laurence Parisot, un plan d'action pour faciliter la disponibilité des volontaires pendant leur temps de travail et compenser leur absence auprès de leur employeur. A ses yeux, avoir un pompier volontaire dans son entreprise « est une chance et non un handicap ». Il a surpris l'assistance en déclarant que « la moindre des choses est que l'Etat (...) donne à toutes les veuves et conjoints de sapeurs-pompiers qui ont perdu

la vie en service et ont été cités à l'ordre de la nation la possibilité de se voir proposer automatiquement un emploi dans la fonction publique ».

En 2004, le caractère « dangereux » du métier a été inscrit dans la loi, mais plusieurs revendications syndicales subsistent comme la retraite à cinquante ans, une revalorisation des indemnités et la protection de l'Etat pour les veuves, sujet qu'a donc abordé le ministre de l'Intérieur. La France compte 250.000 soldats du feu en activité sous trois statuts : les volontaires, les professionnels et les militaires. Les premiers (80 % de l'effectif total) sont des citoyens qui, en parallèle de leur profession ou de leurs études, ont choisi de conserver une disponibilité suffisante pour répondre immédiatement à toute alarme. Ils per-

çoivent une indemnité sous forme de vacations horaires. Les seconds, professionnels, appartiennent à la fonction publique territoriale. Leur recrutement se fait par concours, organisés au niveau départemental. Ils reçoivent une formation initiale, puis une formation continue tout au long de leur carrière. Enfin, les derniers (environ 5 % de l'effectif total) sont des militaires et interviennent exclusivement à Marseille et à Paris.

### Former des jeunes : une priorité

Les incendies ne représentent que 10 % de leurs interventions, contre 60 % de secours aux victimes. Jusqu'à présent véritables héros pour la population, les sapeurs-pompiers sont aussi devenus depuis quelques années la cible d'agressions parfois très violentes. Dans le même temps,

une « crise de vocation » se fait sentir. Peur du risque, de ne pas être à la hauteur de l'image de superman qui prévaut souvent (les pompiers du World Trade Center), de la réticence des employeurs ; rémunération médiocre (de 6 à 10 euros de l'heure) ou civisme déficient de l'époque actuelle... les explications sont multiples.

Pour inverser la tendance, au-delà d'une information bien ciblée, c'est surtout sur la formation des jeunes qu'il faut miser. Quelques expériences ont été concluantes, notamment celle du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de l'Oise, qui a organisé « un passeport pour l'emploi ». Il s'agit d'aider les jeunes à préparer un CAP en même temps qu'ils deviennent sapeur-pompier volontaire.

FRANCINE LECA

## ÉLECTIONS

## Alain Juppé annonce une nouvelle ère pour Bordeaux

Après un départ nécessité par les « affaires » qui l'a conduit vers un épilogue canadien pour se refaire une virginité, Alain Juppé revenait hier à Bordeaux devant les électeurs avec l'ambition d'être à nouveau porté à la tête de la ville, dans le cadre d'une élection municipale anticipée. Outre la liste menée par leur ancien maire, les Bordelais étaient appelés à choisir entre celles du Front national, du PS-PC, des Verts, qui faisaient bande à part, et de la ECR. Mais



Alain Juppé.

l'ancien Premier ministre redoutait surtout l'abstention, laissant pour partie négligeable ses adversaires. La campagne électorale n'a pas enthousiasmé les foules, ne soulevant de passion ni dans un sens ni dans l'autre. Hier, les électeurs ont boudé les urnes. En milieu d'après-midi, seuls 30,69 % de la population s'étaient déplacés.

En outre, la stratégie d'Alain Juppé n'a sans doute pas été comprise par tous les électeurs, car le maire démissionnaire, Hugues Martin, n'a pas failli à sa mission. Homme pressé, l'intéressé n'a pas eu la patience d'attendre : « Ma trajectoire a été cassée », dit-il pour

qu'un grand cru. Il espère de la prolongation de la ligne viarie à grande vitesse qui traverse la capitale de la Gironde, les heures de Paris en se construisant la création d'un grand quartier d'affaires à proximité de Saint-Jean, et envisage également de créer un vaste complexe commercial sur d'anciens territoires port autonome pour faire des confins nord de l'agglomération.

Riche de quatre pôles de compétitivité labellisés en Aquitaine, Bordeaux devrait bénéficier de retombées économiques que ne manquera pas de

## DÉVELOPPEMENT

Souvent très impliquées dans la constitution des pôles de compétitivité, les agglomérations développent d'autres types d'actions depuis un an, qui peuvent favoriser l'implication des petites et moyennes entreprises.

## Les agglomérations jouent l'interface entre PME et pôles de compétitivité